

Image not found or type unknown



## restitution depot garantie

Par **hercules57**, le **05/10/2012** à **23:08**

bonjour,

j'ai souscrip en 1985 un abonnement a Canal+ avec un dépôt de garantie de 420F (oui c bien en FRANCS), que j'ai résilié j'ai rendu le décodeur et canal+ vient de m'envoyé un chèque de 15€ il me semble que cela ne fait pas le compte  $420 \text{ F} = 64 \text{ €}$  j'ai encore le contrat signé a l'époque comment faire pour récupérer la totalité du dépôt de garantie?